

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 18 juin 2020

Délibération n° 20C/02/07

Date de convocation :	Nombre de conseillers	
12/06/2020		Présents : 62
Date de publication :	Statutaires : 77	Pouvoirs : 8
24 juin 2020	En exercice : 77	Votants : 70

**Objet : Tarifs du service d'alimentation en eau potable de la commune de Bulles.**

L'an deux mil vingt, le dix-huit juin à 18h30, le Conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle des fêtes de Maignelay-Montigny sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Président.

**Etaient présents :**

MM AUDEFROY Xavier (suppléant de M. GIGNON Christophe), BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, MM BIZET Régis, BOURGEOIS Jérôme, MME BRUNET Laurette, M. CANDELLOT Bertrand, MME CENSIER Christine, MM CHOQUET Christophe, CONVERS Patrick, MME DA SILVA Isabelle, M. DE BEULE Olivier, MME DELAMARRE Béatrice, MM DENEUFBOURG Xavier, DESMEDT Frans, DOISY Hubert, MME DOLLEZ Colette, MM DUBOUIL Bernard, DUMONT Joël, DUPONT Didier, MMES DUPONT Stéphanie, ERCOLANO Magali, M. FARCE Philippe, MMES FERNANDES Guylaine, FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, GONTARCZYK Guy, GOURDOU Jean-Pierre, GREVIN Régis, HAMOT Bertrand, HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, MME LACOMBE Isabelle, M LAMOTTE Pascal (suppléant de M. WELLECAN Pierre ; MME LARUE Aline, MM LE ROUX Nicolas (suppléant de MME GRIGNON-PONCE Véronique) ; LEBRUN Alain, LEDENT Didier, LEFEBVRE Philippe, LEFEVRE François, MATTE Xavier, MERLIN Bernard, MICHEL Thierry, MME MOKRI Djamila, MM NAVARRO Julien, NEGI Michaël, PAUCELLIER Hervé, PETIT Jean-Luc, PLASMANS Thierry, RENAUX André, SAINTE-BEUVE Nicolas, SCHNEIDER Christian (suppléant de M. WINDERICKX Jean-Luc) ; SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, MM TOURTE Philippe, VALOIS Eric, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VASSEUR Lydie, VERLEYE Eliane, VERMEULEN Christèle, MM WAFFELAERT Eric, WARME Philippe.

Soit 62 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

**Etaient excusés :** MM GIGNON Christophe et THEOPHILE Pascal

**Etaient absents :** MME BERGERON Aurélie, MM FOURNIER Alain, GESBERT Laurent, POINSARD Cédric, QUESNEL Gérard, MME SIMON Marie-José, M. VAUCHELLE Patrick.

Ont donné procuration :

MME BONNET Catherine (Saint-Just-en-Chaussée) à M. CONVERS Patrick (Saint-Just-en-Chaussée) ;

MME BOURGOIN Martine (Saint-Just-en-Chaussée) à MME DELAMARRE Béatrice (Saint-Just-en-Chaussée) ;

M. BOURGETEAU Pascal (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;

M. CARRE Christophe (Domfront) à M. MATTE Xavier (Sains-Morainvillers) ;

MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DESMEDT Frans (Saint-Just-en-Chaussée) ;

MME DRETZ Sandrine (Airion) à M. MERLIN Bernard (Ravenel) ;

M. THEOPHILE Pascal (Saint-Rémy-en-l'Eau) à M. GOURDOU Jean-Pierre (Valescourt) ;

M. RAUZIER Dominique (Saint-Just-en-Chaussée) à M. Frans DESMEDT (Saint-Just-en-Chaussée) ;

Ont été élus secrétaires de séance : M. Eric WAFFELAERT et MME Colette DOLLEZ

Le président Frans DESMEDT donne la parole au directeur général, Geoffrey FUMAROLI, pour la présentation de ce point.

Celui-ci informe les membres présents qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2020 la communauté de communes a renouvelé les contrats de Délégation de Services Publics de Welles-Pérennes, Méry-la-Bataille et Bulles, avec intégration progressive des anciens services en fonction des échéances des différents de contrats. Pour rappel, l'attributaire de ce marché est la société VEOLIA basée à Beauvais.

Concernant la commune de Bulles, le changement effectif de délégataire interviendra à compter du 16 septembre 2020, date d'échéance du contrat en cours.

Il convient de fixer les tarifs du service d'eau potable de la commune applicables à compter de cette date.

**Le Conseil,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2224-1 relatif aux services publics industriels et commerciaux ;

Vu les compétences de la communauté de communes en matière d'eau et assainissement ;

Vu sa délibération n° 19C/07/07 fixant les tarifs du service d'alimentation en eau potable au 1<sup>er</sup> janvier 2020 ;

Vu sa délibération n° 19C/07/11 attribuant le contrat de Délégation de Services Publics (DSP) de Welles-Pérennes, Méry-la-Bataille et Bulles à la société VEOLIA ;

Vu le protocole de transfert annexé à sa délibération relative au transfert de la compétence eau à la communauté de communes du Plateau Picard en date du 1<sup>er</sup> juin 2017 ;

Considérant la nécessité d'adapter la tarification du service public d'eau potable du territoire de Bulles, suite au changement de délégataire prévu à la date du 16 septembre 2020 ;

Sur proposition du président, après en avoir délibéré ;

A l'unanimité des membres présents,

**FIXE** les tarifs du service d'eau potable de la commune de Bulles, applicables au 16 septembre 2020, selon les montants indiqués dans le tableau ci-dessous :

Commune	Abonnement (€ HT/semestre)	Redevance (€ HT/ m <sup>3</sup> )
Bulles	10 € HT /semestre	0,47 € HT/m <sup>3</sup>

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président



**Frans DESMEDT**

Acte publié ou notifié le 24 juin 2020